

Commune de
SAINT-AUBIN-DU-CORMIER
Département d'Ille-et-Vilaine

Plan Local d'Urbanisme

5.1 Plan de zonage nord

Échelles : 1/5 000e et 1/10 000e
Approbation en date du 08/07/21

ZONES URBAINES
UA - Centre ancien
UB - Extension du centre ancien
UZ - Secteurs opérationnels
UZ - ZAC de la Bellangerie
UE - Activités économiques
UL - Équipements collectifs
UP - Parc urbain

ZONES A URBAINISER
1AUO - A urbaniser (habitat)
1AUE - A urbaniser (activité économique)
1AUL - A urbaniser (équipements collectifs)
1AUM - A urbaniser (usage mixte)

ZONES AGRICOLES
A - Zone agricole
AE - STECAL (activités économiques)
AL - STECAL (équipements collectifs)

ZONES NATURELLES
NA - Zone naturelle
NC - Ancienne carrière
NM - Camp militaire
NP - Zone naturelle protégée

PRESCRIPTIONS DIVERSES

Marges de recul sur routes départementales
Marges de recul sur routes départementales
Marges de recul article L. 111-6 et suivants du CU
Classement sonore des infrastructures terrestres
Orientation d'aménagement et de programmation
Atlas des Zones Inondables
Milieux Naturels d'Intérêt Ecologique

DISPOSITIONS RELATIVES AUX ESPACES NATURELS ET AU PATRIMOINE

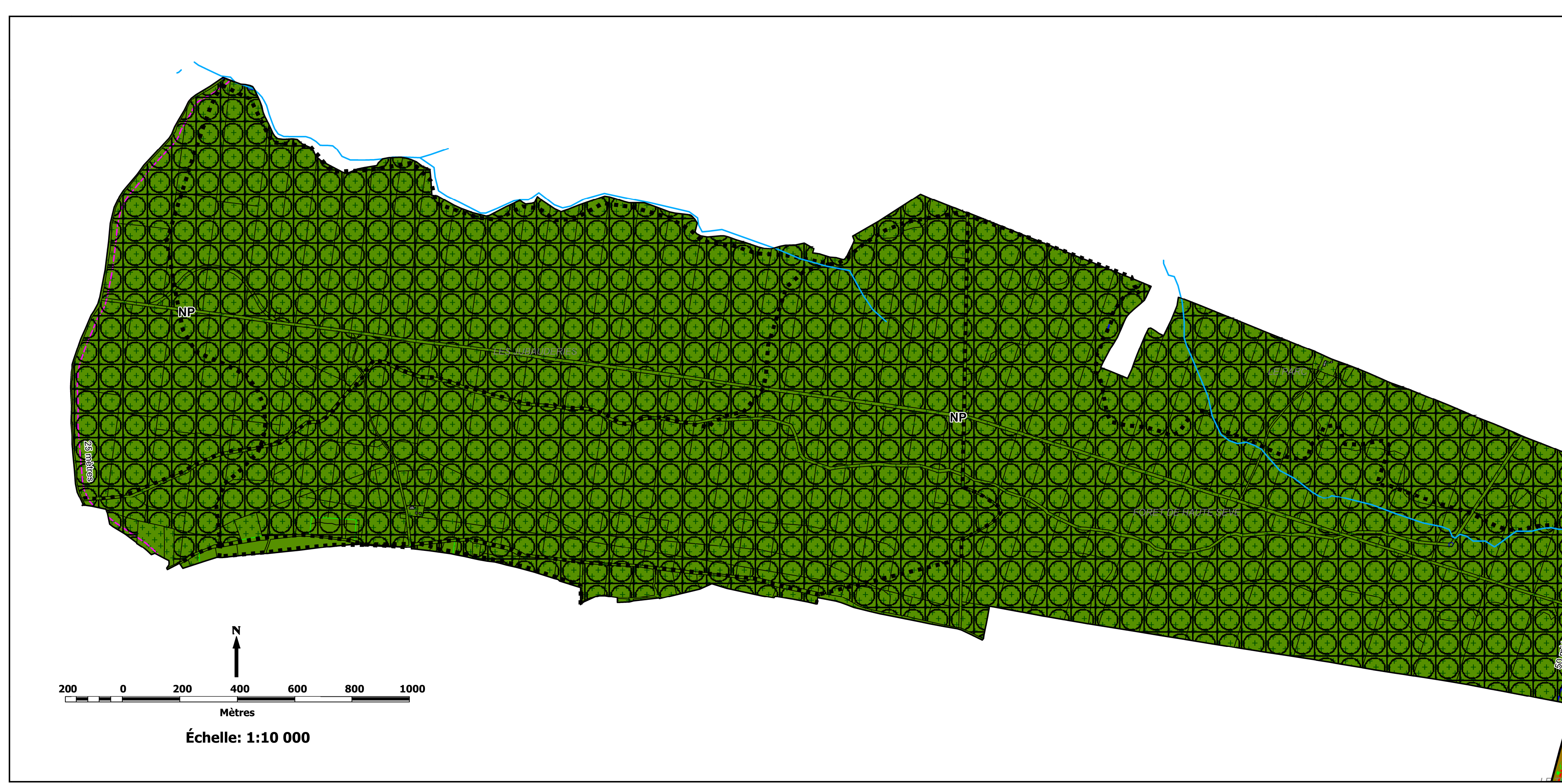
Protection environnementale
Zones humides (L. 151-23 du CU)
Mares (L. 151-23 du CU)
Élément de paysage (L. 151-23 du CU) - Haies et talus nus
Élément de paysage (L. 151-23 du CU) - Boissements
Espace boisé classé (L. 113-1 du CU) - Arbres isolés
Espace boisé classé (L. 113-1 du CU) - Boissements
Cours d'eau (L. 151-23 du CU)

Protection architecturale
Changement de destination d'un bâtiment (L. 151-11 du CU) et élément de paysage (L. 151-19 du CU)
Élément de paysage (L. 151-19 du CU) - Constructions

SERVITUDES PARTICULIÈRES

Protection du commerce
Secteur de centralité commerciale (L. 151-16 du CU)
Périphérie de protection de captage AEP
Périphérie de protection désignée
Périphérie de protection complémentaire
Périphérie de protection sensible
Cheminement doux
Cheminements doux à créer ou à conserver (L. 151-38 du CU)
Mixité sociale
Secteur de diversité sociale (L. 151-15 du CU) - se reporter aux OAP
Emplacement réservé
Emplacement réservé (L. 151-41 du CU)

N°	Localisation	Désignation	Objetif de mixité sociale	Bénéficiaire	Superficie
1	Les jardins du Champ de Saïre	Mixité sociale	Au moins 20% de logements sociaux validés	COMMUNE	120,17 m²
2	Les jardins du Champ de Saïre	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	50 m²
3	Rue du Stade	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	299,99 m²
4	Rue du Stade	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	60,99 m²
5	Rue du Port Souchin	Aménagements de voirie		COMMUNE	33 m²
6	Rue de la Guennée	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	180 m²
7	Rue de l'Étang	Aménagements de voirie/création d'un espace public		COMMUNE	170 m²
8	Rue du Château	Équipements de voirie et aménagements pour bassin doux		COMMUNE	42 m²
9	Rue du Château	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	1 948 m²
10	La Borne Miquet	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	12 100 m²
11	La Borne Miquet	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	3 776 m²
12	Rocher de Michard	Espaces récréatifs aux contraintes écologiques		COMMUNE	13 300 m²
13	Rue de Calvane	Aménagements d'un espace public, création de voirie		COMMUNE	15 799 m²
14	Rue de Calvane	Extension du cimetière et mise en valeur de la zone humide		COMMUNE	18 037 m²
15	Rue de la	Espaces récréatifs aux contraintes écologiques		COMMUNE	20 774 m²
16	La Chapelle de Bois	Espaces récréatifs aux contraintes écologiques		COMMUNE	12 785 m²
17	La Bellangerie (La Tré de la Guennée)	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	2 380 m²
18	Les Petites Gaches / La Chapelle Bigot	Aménagements de voirie		COMMUNE	7 280 m²
19	Les Petites Gaches	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	2 627 m²
20	Les Petites Gaches	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	1 600 m²
21	La Guillerie	Aménagements pour bassin doux		COMMUNE	1 595 m²
22	Rue Luchère	Aménagements d'équipements collectifs		COMMUNE	560 m²



N
200 0 200 400 600 800 1000
Mètres
Échelle: 1:10 000

